

ÉCOLE DOCTORALE

Biologie - Santé (BS)

Université de Nantes
Université d'Angers
École nationale vétérinaire, agroalimentaire et
de l'alimentation (ONIRIS Nantes)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Claude Maranges, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Membres du comité d'experts

Président : M. Claude Maranges, INSA Toulouse

Expert(e)s : M. Laurent Counillon, Université Côte d'Azur
M. Franck Plunian, Université Grenoble Alpes
Mme Agnès Delmas, Université d'Orléans
Mme Soraya Mezouar, Aix-Marseille Université

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Joseph Jeanfils

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2020-2021 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN DÉCEMBRE 2020 ET D'ENTRETIENS EN VISIOCONFÉRENCE EN MARS 2021

En raison du contexte sanitaire (Covid-19), la visite s'est déroulée en distanciel en respectant le processus de l'évaluation initialement prévu.

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale (ED) *Biologie - Santé* (BS) est issue de la restructuration de l'ED *Biologie – Santé* n°605 après dissolution de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Bretagne-Loire (UBL) le 31 décembre 2019. Désormais recentrée sur les Pays de la Loire (avec deux sites : Nantes et Angers), l'ED sera portée par l'Université de Nantes, en co-accréditation avec l'Université d'Angers et l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation (ONIRIS Nantes), avec deux partenaires importants qui sont l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

Dans cette nouvelle configuration, l'ED BS regroupera 31 unités de recherche (UR) dont 17 unités mixtes de recherche (UMR) associées principalement à l'INRAE et à l'INSERM. Celle-ci comptera environ 400 doctorants pour un potentiel d'encadrement d'environ 400 titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) sur un total d'environ 600 chercheurs / enseignants-chercheurs.

Le fonctionnement de l'ED *Biologie - Santé* sera très semblable à celui de la précédente ED avec un bureau et des commissions thématiques.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation par critère

Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

L'ED est dirigée par un bureau constitué d'un directeur et de directeurs adjoints (quatre dans la configuration actuelle et 3 dans la future configuration ligérienne). Elle dispose de locaux et de personnels dédiés (parfois mutualisés sur plusieurs ED) qui lui permettent de remplir pleinement ses missions. Les personnels sont présents sur chaque site et partagent leur temps de travail entre plusieurs ED. Bien qu'il y ait des échanges réguliers entre les différents gestionnaires, cette situation s'avère compliquée pour certains gestionnaires de site qui, d'une part gèrent plusieurs ED avec des fonctionnements très différents (par exemple à Brest où la gestionnaire a en charge cinq ED), et d'autre part ne peuvent participer pleinement à la vie de l'ED. Le comité Hcéres pense qu'il serait important de revoir ce fonctionnement soit en allant vers une homogénéisation des procédures des différentes ED, soit en les soutenant davantage avec un renforcement des ressources humaines dédiées aux ED.

Le conseil d'ED est constitué de 26 membres conformément à l'arrêté de mai 2016 : 13 membres représentant les établissements accrédités et les unités de recherche, 2 personnels, 5 doctorants élus par leurs pairs et 5 membres extérieurs. Les directeurs adjoints sont membres invités du conseil. Dans la future ED, le conseil est ramené à 21 membres mais sa composition ne semble pas conforme à l'arrêté : il y a 11 représentants des établissements / unités de recherche, ce qui ne correspond pas aux 60 % imposés par l'arrêté. Le conseil se réunit quatre fois par an environ. Il est secondé par un bureau qui est chargé de la mise en œuvre des décisions du conseil et plusieurs commissions thématiques : « Recherche », « Suivi des thèses et formation », « International » et « Communication », cette dernière devenant une commission « Animation scientifique » dans le projet. Ces commissions sont partiellement composées de membres du conseil, assurant ainsi un lien efficace avec le conseil de l'ED. Définir plus précisément le rôle des doctorants au sein du conseil et des commissions pourrait permettre d'accroître leur participation et leur implication. De même, associer les doctorants membres du conseil en tant qu'observateurs lors des recrutements pourrait constituer un moyen de plus pour les impliquer dans le fonctionnement de l'ED.

La dotation de l'ED (100 euros par doctorant – environ 30 000 euros annuels) est affectée essentiellement à l'aide aux doctorants et encadrants pour l'organisation de formations, les journées de l'ED et le concours d'attribution des contrats doctoraux d'établissements (CDE). Le budget, bien qu'il semble satisfaisant à la

direction de l'ED, paraît limité et à l'évidence ne permet pas à l'ED de développer une politique de formation spécifique ambitieuse.

L'ED dispose d'un site internet très complet en français et en anglais (bien que la version anglaise soit visiblement très récente), sur lequel sont publiées toutes les informations relatives à l'ED. Peut-être serait-il souhaitable d'y faire figurer également les comptes rendus des différentes réunions (conseil, commissions). Les informations essentielles font également l'objet de rappels réguliers par courriel à la communauté. Divers événements complètent ces actions (rentrée des doctorants, journées scientifiques, etc.). Bien que l'ED soit investie dans la communication vers les doctorants, celle-ci ne semble pas toucher entièrement sa cible. La transformation de la commission « communication » en « animation scientifique » montre que les porteurs de projet sont conscients que des pistes d'amélioration sont possibles.

Les critères de recrutement des doctorants sont clairement définis. Tous les doctorants ont un financement et le niveau minimum de rétribution des doctorants est indexé sur le niveau du salaire minimum de croissance (SMIC). Quelle que soit leur source de financement, tous les doctorants sont auditionnés (jury pour les CDE ou commission recherche pour les autres financements). Les inscriptions en quatrième année sont autorisées sous condition du maintien du financement du doctorant.

L'ouverture de l'ED BS est importante puisque plus de la moitié des doctorants (58 %) sont issus de masters extérieurs aux établissements accrédités. De plus, un quart des doctorants sont de nationalité étrangère. On note cependant que peu de thèses sont réalisées en cotutelle (8 %). Un accompagnement des encadrants à la mise en place de ces cotutelles (notamment sur la procédure administrative) pourrait être envisagé pour augmenter ce taux.

Parmi les doctorants, 25 % sont salariés de la fonction publique, très majoritairement cliniciens, et réalisent leur thèse à temps partiel dans un délai maximal de 6 ans. L'accompagnement de ces doctorants fait l'objet d'une attention particulière de l'ED pour leur permettre de mener de front leurs différentes missions.

L'ED est chargée de l'organisation des procédures (concours et hors concours) de recrutement des doctorants ; elle constitue en particulier les différents jurys de recrutement. Néanmoins, il est à noter que la procédure de l'ED *Biologie-Santé* est différente entre les sites de Rennes-Brest et Nantes-Angers. On peut espérer que le resserrement sur le site ligérien permettra d'avoir une procédure unique. Deux fois plus de candidats que de CDE sont auditionnés par des jurys distincts. Là aussi, le comité espère que la nouvelle ED pourra organiser un jury unique, qui sera ouvert à des membres extérieurs et aux représentants des doctorants, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Les relations entre les unités de recherche et l'ED sont assurées par leurs représentants dans le conseil par le biais de la journée annuelle de l'ED et par la participation aux comités de suivi individuel (CSI) des doctorants. Les directeurs d'unité présents lors de la discussion avec le comité Hcéres ont tous souligné la qualité des relations avec l'ED et notamment la grande disponibilité de l'équipe de direction.

Encadrement et formation des doctorants

La direction de thèse est assurée par un titulaire de l'HDR. Le co-encadrement est possible, y compris par des non titulaires de l'HDR (ceci étant limité à deux thèses). Un troisième directeur est autorisé dans le cas des thèses sous convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE). Le nombre d'encadrements accepté par l'ED est au maximum de trois doctorants. Des dérogations sont possibles pour un quatrième encadrement dans des cas particuliers. Le taux d'encadrement moyen de l'ED est inférieur à un, ce qui est très raisonnable. La durée des thèses est d'environ 38 mois, avec une grande majorité des thèses réalisées en moins de 40 mois, ce qui est un résultat remarquable.

Le comité de suivi individuel (CSI) a été mis en place. Sa composition est conforme à la charte du doctorat. Le rapport établi par le CSI est fourni à chaque réinscription. Pour chaque CSI, doctorant et encadrant remplissent chacun un document confidentiel permettant de faire remonter les problèmes éventuels, d'une part aux membres du CSI et d'autre part à l'ED. Ces annexes sont appréciées des doctorants qui en ont été à l'origine, même si nombre d'entre eux considère que les membres des CSI sont trop « proches » de leurs directeurs de thèse. Le suivi est complété par la désignation d'un « tuteur », choisi par le doctorant. Les doctorants concernés semblent apprécier cette procédure et préconisent une généralisation à l'ensemble des doctorants. Le format des CSI reste encore trop centré sur l'aspect scientifique de la thèse, mettant au second plan l'analyse de la formation des doctorants et de leurs projets professionnels. Il conviendra, dans le cadre de la future ED, de communiquer aux directeurs de thèse les attendus du CSI, par exemple en mettant en place un « guide du CSI ». Le portfolio de compétences qui doit être mis en place dans le projet devrait permettre aussi de mieux prendre en compte cet aspect de la formation doctorale.

Comme pré-requis à la soutenance de thèse, l'ED BS demande que les doctorants aient suivi un volume de 100 heures de formation dont la formation obligatoire à l'éthique et l'intégrité scientifique. Les doctorants approuvent ce nombre d'heures de formation, sachant que nombre d'actions et d'événements peuvent être validés en heures de formation. Outre les formations transversales proposées par le collège doctoral, il y a une offre propre à l'ED portée par les encadrants. Le comité Hcéres constate que cette offre de formation est perfectible à plusieurs niveaux : il y a peu de formations en anglais et l'offre de formations disciplinaires proposées par l'ED semble peu diversifiée et mériterait d'être étayée. Par ailleurs, la pression pour l'accès aux formations semble forte (nombre de doctorants ont fait état de difficultés à obtenir la formation qu'ils souhaitaient du fait du nombre de places limitées et d'un système d'information obsolète). De plus, l'information sur les formations ouvertes est perfectible (notamment en mettant en place un système de notifications aux doctorants). Il semble également y avoir peu de dispositifs permettant aux doctorants de faire part de leurs besoins de formations, qu'elles soient transversales ou disciplinaires. Les formations font l'objet d'une évaluation régulière qui permet de les faire évoluer. La mise en place du portfolio de compétences dans la future ED permettra aux doctorants de capitaliser sur les compétences acquises. Les formations à la pédagogie, notamment pour les doctorants ayant un avenant d'enseignement, sont organisées sur chaque site (hors période « COVID » où il y a eu quelques « ratés »). Elles mériteraient d'être mutualisées et ouvertes à l'ensemble des doctorants.

L'animation de l'ED est constituée d'une journée d'accueil des nouveaux doctorants (malheureusement en français) et d'une journée de l'ED ouverte aux doctorants et leurs encadrants. En pratique, seuls les doctorants en troisième année participent à celle-ci et ce serait sûrement une bonne chose que l'ED incite tous les doctorants à le faire.

Suivi du parcours professionnel des docteurs

Il y a très peu d'actions de préparation à la poursuite de carrière et de valorisation du doctorat mises en place par l'ED. Celle-ci s'appuie beaucoup dans ce domaine sur le collège doctoral qui organise plusieurs actions / formations pour aider à la poursuite de carrière des doctorants. Ces actions sont très classiques : doctoriales, modules de professionnalisation, etc. L'ED a conscience que des actions sont à développer pour mieux préparer les doctorants à leur insertion dans le secteur socio-économique comme des tables rondes ou des visites d'entreprises.

Le suivi de l'insertion des doctorants est du ressort du collège doctoral qui a mis en place un observatoire. L'ED s'appuie pleinement sur ce bilan et ne fait aucun suivi en interne. Par ailleurs, l'ED n'analyse que très peu les données fournies par l'observatoire pour piloter / moduler sa politique, notamment de formation doctorale, ce qui est sûrement un manque. D'après les chiffres fournis, on peut remarquer que 15 % des doctorants sont en recherche d'emploi ou en formation trois ans après leur doctorat, ce qui semble élevé comparé aux chiffres nationaux dans le domaine concerné.

Autoévaluation et projet

L'ED dispose d'outils pour évaluer son fonctionnement mais elle ne les utilise pas suffisamment au quotidien pour aider à son pilotage, ce qui est dommage. Le bilan fait pour l'évaluation par le Hcéres est par contre de qualité : il constitue une analyse approfondie et très lucide des forces (fonctionnement, suivi des doctorants, etc.) et des points d'amélioration (portfolio de compétences, analyse de l'insertion, etc.).

Le projet de la future ED *Biologie-Santé* s'inscrit dans la continuité du fonctionnement actuel avec une attention particulière pour les points d'amélioration évoqués ci-dessus. L'équipe a pris pleinement la mesure des opportunités conférées par le recentrage de l'ED sur le périmètre ligérien, tout en souhaitant conserver des liens avec la future ED *Biologie-Santé* du périmètre breton. Ce recentrage permettra notamment de simplifier la structuration de la formation doctorale et permettra à l'ED de prendre toute sa place dans le futur collège doctoral « Pays de la Loire ».

Appréciation globale

Du fait de la dissolution de la ComUE Université Bretagne-Loire, la future ED *Biologie-Santé* est issue de la recomposition de l'ED BS à périmètre bi-régional. Cette dernière a fait un travail remarquable de structuration pour permettre une homogénéité de fonctionnement sur l'ensemble de ses sites. !

Points forts

- La qualité de l'adossement recherche.
- Des actions originales (annexes confidentielles au CSI, tutorat notamment) dans le suivi des doctorants.

- La clarté et la transparence des critères de sélection des doctorants.
- Une structuration et un fonctionnement de l'ED de qualité.
- La disponibilité des équipes administratives et de la direction de l'ED.

Points faibles

- Une préparation à l'après-thèse insuffisante et un suivi de l'insertion des docteurs trop peu développé pour constituer un outil de pilotage efficace.
- L'absence de portfolio de compétences.
- Une offre de formation notamment en anglais faible.
- La communication avec la communauté de l'ED (notamment les doctorants) pas suffisamment efficace.

Recommandations

À l'attention de l'école doctorale

Un portfolio de compétences devrait être mis en place pour que les doctorants puissent mieux coordonner leur plan de formation avec leur projet professionnel. Il apparaît indispensable que l'ED s'implique davantage dans le suivi de l'insertion des docteurs en interagissant davantage avec le collège doctoral.

Il conviendrait de développer davantage les formations disciplinaires (notamment en anglais), avec l'appui des établissements.

Les directeurs de thèse devraient être mieux informés du rôle et des enjeux du CSI, notamment des aspects formation et projet professionnel. Un « guide du CSI » pourrait être mis en place pour améliorer cette communication.

La communication vers les doctorants doit être renforcée pour leur permettre de devenir des acteurs à part entière de l'ED.

À l'attention des établissements

Les établissements universitaires doivent davantage accompagner l'ED BS en l'aidant à mettre en place un plus grand nombre de formations disciplinaires et en accompagnant l'équipe de direction sur les outils de communication (notamment site web).

Concernant les cotutelles, une homogénéisation (ou du moins une convergence) des procédures des différents établissements serait la bienvenue pour faciliter leur développement. Par ailleurs un renforcement des ressources humaines dédiées aux ED permettrait de tenir l'objectif annoncé par les établissements d'un poste équivalent temps plein (ETP) pour 100 doctorants.

Observations des établissements

Nantes,
Le 5 juillet 2021

Objet : Observations sur l'évaluation HCERES de l'école doctorale BS

Madame, Monsieur,

Nous tenons à remercier le comité pour la qualité de son évaluation et la pertinence de ses suggestions. Nous avons articulé notre réponse autour de points centraux en regroupant plusieurs interrogations formulées par le comité.

1-gouvernance

"Dans la future ED, le conseil est ramené à 21 membres mais sa composition ne semble pas conforme à l'arrêté : il y a 11 représentants des établissements / unités de recherche, ce qui ne correspond pas aux 60 % imposés par l'arrêté."

Le comité a en effet judicieusement relevé cet écart. Le conseil dans sa prochaine configuration sera constitué de 21 membres (14 représentants des labos + 4 étudiants + 3 extérieurs) auxquels s'ajouteront, comme c'est le cas actuellement, les trois membres du bureau, à titre consultatif uniquement et donc sans droit de vote.

2-Rôle des représentants des doctorants :

"Définir plus précisément le rôle des doctorants au sein du conseil et des commissions pourrait permettre d'accroître leur participation et leur implication." De même, associer les doctorants membres du conseil en tant qu'observateurs lors des recrutements pourrait constituer un moyen de plus pour les impliquer dans le fonctionnement de l'ED".

Nous remercions le comité pour cette suggestion. Nous allons en effet, commission par commission définir des prérogatives pour les représentants des doctorants. De manière globale, les représentants des doctorants ont un rôle ascendant, qui fait remonter les suggestions/besoins des doctorants, et un rôle descendant qui permet de relayer les décisions de l'ED à la communauté. Cette implication sera envisagée avec un rôle actif dans les actions de l'ED :

- dans les commissions,
- dans le conseil,
- lors du concours, à titre d'observateur.

Une attention particulière sera portée aux doctorants notamment via la commission « animation scientifique », dans la perspective de leur rôle dans l'organisation des journées scientifiques mais aussi de leur implication dans la dynamique de communication de l'ED. L'objectif est de s'assurer que les messages à destination des doctorants ont atteint efficacement leur cible. Lors du précédent mandat, les représentants des doctorants ont été impliqués dans toutes les commissions. A titre d'exemple, dans la commission « suivi de thèse », les doctorants ont participé à l'élaboration des nouveaux documents et ont fait des propositions marquantes comme la possibilité de choisir un tuteur. Les représentants des

doctorants seront également impliqués dans le travail de refonte des formations (voir plus loin).

3- Formation et suivi de thèse

« Le budget, bien qu'il semble satisfaisant à la direction de l'ED, paraît limité et à l'évidence ne permet pas à l'ED de développer une politique de formation spécifique ambitieuse ».

« Une offre de formation notamment en anglais faible. »

"l'offre de formations disciplinaires proposées par l'ED semble peu diversifiée et mériterait d'être étayée."

"Par ailleurs, la pression pour l'accès aux formations semble forte (nombre de doctorants ont fait état de difficultés à obtenir la formation qu'ils souhaitaient du fait du nombre de places limitées)"

Nous comprenons la remarque du comité sur la limitation du budget. Nous pensons néanmoins qu'une dynamique peut se créer avec le budget actuel et nous avons fait de la refonte de la formation notre objectif prioritaire du futur projet. Nous souhaitons profiter de la dynamique de refonte de la formation pour solliciter des financements spéciaux auprès de nos établissements pour financer cette refonte de formation.

La mise en place d'une nouvelle politique de formation est un objectif fort du nouveau mandat et passe par une remise à plat des formations. Un questionnaire d'évaluation des besoins à destination des doctorants et des encadrants est déjà rédigé et sera utilisé dès septembre 2021. Nous espérons créer une dynamique autour de cette refonte et impliquer les encadrants et leurs laboratoires dans le but de faciliter la création de nouvelles formations disciplinaires en phase avec les objectifs et besoin de la recherche sur les 3 sites. Ceci sera une chance pour améliorer l'accès aux formations, qui comme l'a noté le comité, reste à ce jour limité.

Cette refonte de la formation s'effectue dans le contexte Nantais de l'acceptation du projet TRITON de mise en place d'une graduate school (GS) en santé, qui regroupe 4 graduate programmes (GP) thématiques. Ce projet articule la formation du master au doctorat en insistant sur l'interdisciplinarité et sur la modularité. Cette formation se fera exclusivement en Anglais car c'est l'un des fondamentaux du projet TRITON. Cette dynamique de l'UN impliquera ONIRIS, qui est d'ores et déjà associé à la constitution des Graduate programme en biologie santé, et bénéficiera à l'UA, car notre ambition est celle de formations accessibles à l'ensemble des doctorants de l'ED Biologie Santé.

Le comité a relevé une difficulté d'obtention de l'information sur les formations. Nous allons lors de cette refonte, faciliter et clarifier ces informations, notamment via la réactualisation du site internet de l'ED. Nous souhaitons néanmoins réaffirmer que la recherche de formation doit être un processus actif du doctorant. L'objectif de l'ED est de donner les meilleurs outils possibles aux doctorants qui devront s'en saisir selon une démarche volontariste.

- "Il semble également y avoir peu de dispositifs permettant aux doctorants de faire part de leurs besoins de formations, qu'elles soient transversales ou disciplinaires".

Une double évaluation des formations sera mise en place :

- un questionnaire de satisfaction spécifique sera rempli à l'issue de chaque formation
- le questionnaire utilisé pour la refonte des formations sera adapté et joint aux documents du CSI pour que chaque année nous identifions les besoins et les manques remontés par les doctorants en termes d'offre de formation.

« L'absence de portfolio de compétences »

Nous allons mettre en place les outils pour faciliter la constitution du portfolio des formations par le doctorant. A ce titre, le déploiement d'AMETHIS V3, logiciel de gestion multiples (inscription, CSI, formation...) facilitera ce suivi et les validations lors du CSI. Il s'agit d'un des objectifs clés du futur projet.

« Il conviendra, dans le cadre de la future ED, de communiquer aux directeurs de thèse les attendus du CSI, par exemple en mettant en place un « guide du CSI ».

Les documents relatifs aux CSI ont largement évolué pendant le dernier mandat. Sur proposition du comité, nous allons en effet rédiger un paragraphe introductif à l'attention des doctorants, des encadrants et des membres du CSI pour présenter les attendus du dispositif à savoir le suivi du doctorat dans sa dimension globale, le travail expérimental, les formations, la découverte du métier de la recherche et la construction du projet professionnel au cours de la thèse.

4-Politique de recrutements

- "Là aussi, le comité espère que la nouvelle ED pourra organiser un jury unique, qui sera ouvert à des membres extérieurs et aux représentants des doctorants, ce qui n'est pas le cas actuellement."

Comme soulevé par le comité, la procédure actuelle se fait avec des jurys différents. Le passage au périmètre régional permettra l'organisation d'un Jury unique pour les 3 établissements. Les modalités exactes seront à définir.

"Quelle que soit leur source de financement, tous les doctorants sont auditionnés".

Nous tenons à préciser que seuls les candidats aux CDE sont auditionnés. Pour les autres doctorants, le niveau est évalué par les comités de sélection de site, sur la base du cursus et une audition est possible si un doute est soulevé lors de l'analyse de ce dossier.

5-Communication vers les doctorants et représentants des doctorants

« La communication avec la communauté de l'ED (notamment les doctorants) pas suffisamment »

Le retour de la rencontre avec les doctorants a été très informatif et nous permet de définir des objectifs sur la communication avec les doctorants

- Clarifier les prérogatives de l'ED et du collège doctoral
- Continuer à informer sur l'objectif du CSI (voir paragraphe...)
- Créer un espace numérique où les étudiants peuvent entre eux partager des informations sur leurs formations et leur avenir professionnel.

Pour répondre au dernier objectif et en concertation avec les représentants doctorants, nous allons créer un réseau LinkedIn des doctorants et des docteurs de l'ED BS. Celui-ci

permettra des échanges d'informations entre actuels doctorants et la constitution d'un réseau d'anciens avec les docteurs insérés professionnellement.

- "Peut-être serait-il souhaitable d'y faire figurer également les comptes rendus des différentes réunions (conseil, commissions)."

Nous précisons que les comptes rendus des conseils sont disponibles sur le site internet.

6-A l'intention des encadrants

« Il conviendra, dans le cadre de la future ED, de communiquer aux directeurs de thèse les attendus du CSI, par exemple en mettant en place un « guide du CSI ».

« La communication avec la communauté de l'ED (notamment les doctorants) pas suffisamment » Chaque année, quelques semaines avant le concours, le directeur de l'ED propose une réunion d'information aux candidats et aux encadrants. Ce format de réunion est très apprécié. Nous allons proposer une autre réunion chaque année en septembre, couplé à la réunion de rentrée à l'adresse des nouveaux doctorants, celle-ci en direction des encadrants. Cette réunion aura pour objectif de rappeler la philosophie du CSI, l'enjeu des formations et les inviter aux journées scientifiques. De plus, Il existe une formation à l'encadrement de thèse assurée par le collège doctoral, nous allons faire un travail de communication pour nous assurer que tous les encadrants aient cette information.

7 Animations scientifiques

« L'animation de l'ED est constituée d'une journée d'accueil des nouveaux doctorants (malheureusement en français) et d'une journée de l'ED ouverte aux doctorants et leurs encadrants. En pratique, seuls les doctorants en troisième année participent à celle-ci et ce serait sûrement une bonne chose que l'ED incite tous les doctorants à le faire »

Le comité a noté que les journées scientifiques ne sont à l'heure actuelle obligatoires que pour les doctorants de 3^{ème} année, même si elles sont ouvertes à tous les doctorants. Ceci est principalement une conséquence de la dimension dans le périmètre actuel de l'ED dans sa configuration bi-régionale (600 doctorants). Le retour à un périmètre régional permettra, comme c'était le cas avant la structuration bi-régionale, l'organisation d'un événement réunissant l'ensemble des doctorants, ce qui est le souhait de la future direction. Nous allons évoluer vers une augmentation du nombre de sessions en anglais pour aller vers des journées intégralement en anglais à 5 ans.

8 L'avenir professionnel des docteurs

"L'ED a conscience que des actions sont à développer pour mieux préparer les doctorants à leur insertion dans le secteur socio-économique comme des tables rondes ou des visites d'entreprises."

« Il apparaît indispensable que l'ED s'implique davantage dans le suivi de l'insertion des docteurs en interagissant davantage avec le collège doctoral ».

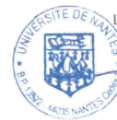
L'ED a conscience que des actions sont à développer pour mieux préparer les doctorants à leur insertion dans le secteur socio-économique. Sur Angers, la journée de la SFR se clôture tous les ans sur des interventions autour des carrières de la recherche ; cette session est organisée par l'association des doctorants d'Angers avec l'aide de la SFR et elle est ouverte

à tous les doctorants. Nous nous baserons sur cette expérience pour organiser les « gouters de l'avenir », comme indiqué dans le projet écrit. Il s'agit de réunions conviviales d'information sur l'avenir des doctorants avec différents thèmes tels que devenir chercheur dans un organisme public – l'innovation en biologie santé – post-doc dans quel but ? Nous choisirons des interlocuteurs accessibles et motivés pour initier une discussion informelle et riche avec nos doctorants. Le but est de susciter chez eux très tôt une interrogation sur leur avenir et de les confronter avec la réalité et les conditions nécessaires pour atteindre leur objectif.

Enfin, nous nous attacherons dans les 5 ans à venir à mieux intégrer les enquêtes sur l'insertion professionnelle des jeunes docteurs dans les actions de l'ED et dans notre travail pour aider les doctorants à construire leur projet professionnel.

Le Présidente
Université de Nantes

P/ le président de l'Université de Nantes
et par délégation



Le Vice-président Recherche

Olivier GRASSET

Carine Bernault

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

